



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

21-4605 RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 300'000.- pour la réalisation d'une étude sur la stabilisation du centre-ville du Locle

Intervention de Gérard Santschi au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La stabilité du centre-ville du Locle occupe le législatif, et l'exécutif depuis de nombreuses années. Plusieurs études ont été menées notamment dans les années 1980 avec la mise en place d'un réseau de piézomètres, tant au centre-ville que dans la plaine du Col-des-Roches.

Ceci amène notre première question : il n'est pas fait mention de telles mesures dans le cadre de cette étude, pour quelles raisons ? Si nous comprenons que le rapport de ce soir reprendra les études précédentes, cette question demeure malgré tout. Depuis 1992, ce sont 20 années qui se sont écoulées, comme l'eau dans notre sous-sol.

Le groupe socialiste estime très important de continuer à étudier notre sol et notre sous-sol pour éviter à terme des problèmes de stabilité d'immeubles. Nous avons apprécié ce rapport fort complet et détaillé.

Nous avons noté que des rénovations seraient déjà possible en obtenant des subventions communales, cantonales et fédérales, la future étude permettant cependant de mieux définir les critères d'obtention des dites subventions.

Relevons aussi que la reprise en sous-œuvre des bâtiments publics Marianne-Calame 15 et de l'Ancienne poste peuvent être cités en exemple et surtout présentés aux propriétaires privés qui envisagent de rénover leurs biens.

L'investissement final pour notre commune ne sera que de CHF 75'000.- puisque les autorités cantonales et fédérales soutiendront de manière importante ce projet.

Nous apprécions qu'au point 8 soit mentionné le fait que la commission ATUEE sera informée régulièrement.

Pour notre culture générale, nous aurions aimé que le plan en page 6 indique aussi le périmètre Unesco, à moins que le trait rouge ne le précise. Question de détail, nous vous l'accordons volontiers.

Le groupe socialiste acceptera donc le rapport et l'arrêté.

Pour le groupe socialiste,
Gérard Santschi